Formation & GDPR

Conseiller en sécurité – Formations

La plate-forme eHealth propose chaque année une formation de base sur la sécurité de l'information et la protection des données.

Un plan de formation, conçu en étroite collaboration avec le service spécialisé agréé de Smals, met l'accent sur les connaissances dont doit disposer un DPO ou un conseiller en sécurité afin d'assurer au mieux sa mission, quelle que soit la taille de l'organisation qui l'occupe.

Les parties intéressées qui souhaitent participer à cette formation doivent remplir la condition suivante : l'organisation utilise les services de la plate-forme eHealth.

Pour tout renseignement pratique (date des cours, inscriptions, locaux, ...), veuillez-vous adresser à Joëlle Ankaer (+32 2 787 58 62).

Pour toute information sur le contenu de la formation, veuillez-vous adresser à security@ehealth.fgov.be.

- Description de la formation (PDF, 317 Ko)
- Formulaire d'inscription (PDF, 226 Ko)

Agenda formation 2026

Dates	Langue	Modules
03/09/2026	FR	Jour 1a: Introduction au RGPD et à la sécurité de l'information Jour 1b: Droits des personnes concernées
10/09/2026	FR	Jour 2a: Réglementation relative à la sécurité de l'information et à la protection des données Jour 2b: Gestion des risques et mesures de protection
17/09/2026	FR	Jour 3a: Incidents et fuites de données Jour 3b: Politique, formation et sensibilisation (phishing, sensibilisation, ...)
24/09/2026	FR	Jour 4a : Sécurité opérationnelle Jour 4b : Sécurité physique
01/10/2026	FR	Jour 5a: Incidents de sécurité de ces dernières années Jour 5b: Business Continuity
08/10/2026	FR	Jour 6a : IA et sécurité de l'information Jour 6b: Sécurité du Cloud
15/10/2026	FR	Jour 7: Exercices / sessions de questions

General Data Protection Regulation

Le Règlement général européen sur la protection des données (« European General Data Protection Regulation », en abrégé « EU GDPR ») introduit de nouvelles règles en matière de gestion et de protection de données à caractère personnel. La Commission européenne a voulu avec ce Règlement rendre aux citoyens le contrôle de leurs données à caractère personnel et simplifier le cadre réglementaire pour les entreprises internationales en uniformisant les règles au sein de l'Union européenne.

Ce règlement est entré en vigueur le 24 mai 2016. Une période de transition de deux ans a cependant été prévue. Les organisations ont ainsi le temps jusqu'au 25 mai 2018 pour se conformer aux nouvelles exigences du règlement EU GDPR. Contrairement à une directive, il n'y a pas de transposition dans la législation belge.

À travers cette page web, la plate-forme eHealth se propose de rassembler les informations correctes concernant ce nouveau règlement.

Vous trouverez ci-après les liens vers les sources pertinentes :

- Texte original du règlement EU GDPR (PDF, 1 Mo) ;
- Circulaire GDPR (PDF, 117 Ko) .

Autres informations de la Commission européenne concernant le règlement EU GDPR :

- EU GDPR factsheets
- Informations relatives à la portabilité des données (PDF, 380 Ko)
- Informations relatives au délégué à la protection des données (DPO [PDF, 805 Ko])
- Informations relatives à l'identification du « responsable du traitement » ou de « l'autorité de contrôle chef de file » (PDF, 479 Ko)
- Publication de données à caractère personnel à des fins de transparence dans le secteur public
- Informations concernant l'analyse d'impact relative à la protection des données (PDF, 1 Mo)
- Toolkit de l'EDPS en ce qui concerne les restrictions en matière de protection de données à caractère personnel (PDF, 1 Mo)
- DPO corner

L'Autorité de Protection des Données (APD) a consacré une page web spécifique au règlement EU GDPR et élaboré un plan par étapes pour la mise en œuvre du règlement EU GDPR (PDF, 725 Ko).

L'Autorité de Protection des Données (APD) a également rédigé d'initiative une recommandation concernant l'analyse d'impact relative à la protection des données (PDF, 480 Ko) (« data protection impact assessment » ou « DPIA »).

La BCSS a adapté les normes minimales de sécurité de l'information afin de les rendre conformes au règlement EU GDPR.

Cette page web sera régulièrement mise à jour avec de nouveaux textes et adaptée en fonction des évolutions....